

Bilan semestriel du contrat de liquidité d'Altamir

Paris, le 9 juillet 2019 – Au titre du contrat de liquidité confié par la société Altamir à Oddo BHF, les ressources suivantes figuraient au compte de liquidité à la date du 30 juin 2019 :

- **29 171** titres
- **347 385** euros.

Au cours du premier semestre 2019, 418 transactions ont été effectuées à l'achat et 448 transactions ont été effectuées à la vente ; sur cette même période les volumes échangés ont représenté 24 158 titres (377 018 euros) à l'achat et 34 987 titres (541 687 euros) à la vente.

Il est rappelé que depuis le 2 janvier 2019, et pour une période de 1 an renouvelable par tacite reconduction, Altamir a confié à Oddo BHF SCA la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme aux dispositions du cadre réglementaire en vigueur. Ce contrat a pour objet l'animation par Oddo BHF SCA des titres Altamir sous le code ISIN FR0000053837 sur Euronext Paris.

A la date de signature de ce contrat les ressources suivantes figuraient au compte de liquidité dédié :

- **40 000** titres
- **182 716** euros.

Ce contrat sera suspendu :

- Dans les cas prévus à l'article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018¹ ;
- A la demande d'Altamir pour des raisons techniques, et pour une période que la Société définira.

Par ailleurs, le contrat pourra être résilié par Altamir à tout moment et sans préavis, ou par ODDO BHF SCA avec un préavis de 2 semaines.

¹ Article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018, suspension du contrat de liquidité:
L'exécution du contrat de liquidité est suspendue:
- pendant la réalisation de mesures de stabilisation au sens du règlement (UE) No 596/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché. La suspension du contrat de liquidité intervient à compter de l'admission aux négociations des titres concernés par les mesures de stabilisation jusqu'à la publication des informations mentionnées à l'article 6 paragraphe 3 du règlement délégué (UE) 2016/1052;
- pendant une offre publique ou en période de pré-offre et jusqu'à la clôture de l'offre, lorsque l'Émetteur est l'initiateur de l'offre ou lorsque les titres de l'Émetteur sont visés par l'offre.



A propos d'Altamir

Altamir est une société cotée de private equity (Euronext Paris-B, mnémo : LTA) créée en 1995 et dont le portefeuille d'investissement s'élève à près de €1 Mds. Son objectif est d'offrir aux actionnaires une appréciation du capital sur la durée et des dividendes réguliers, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actifs essentiellement non cotés.

La politique d'investissement d'Altamir consiste à investir au travers et avec les fonds gérés par Apax Partners SAS et Apax Partners LLP, deux leaders du private equity qui prennent des positions majoritaires ou de référence dans des opérations de LBO et de capital développement, et visent des objectifs ambitieux de création de valeur.

Altamir donne ainsi accès à un portefeuille diversifié d'entreprises à fort potentiel de croissance dans les secteurs de spécialisation d'Apax (TMT, Consumer, Santé, Services) et sur des segments de marché complémentaires (PME en Europe continentale et grandes entreprises en Europe, Amérique du Nord et dans les principaux pays émergents).

La société bénéficie du statut de SCR (Société de Capital Risque) : elle est exonérée d'impôt sur les sociétés et ses actionnaires peuvent bénéficier d'avantages fiscaux sous certaines conditions de conservation des titres et de réinvestissement des dividendes.

Pour en savoir plus : www.altamir.fr

Contact

Claire Peyssard-Moses

Tél. : +33 1 53 65 01 74

E-mail : investors@altamir.fr